



la Gazette ASTÉRIENNE

LE JOURNAL D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE SAINT-ASTIER



édito

Quelle agitation estivale !

Comment ne pas consacrer l'édito aux jeux olympiques et paralympiques de Paris qui ont ébloui le monde et qui ont suspendu, le temps d'un instant, les discordances dans notre pays.

Des athlètes remarquables, portés par le sens de l'effort et du sacrifice, ont été couronnés d'or, d'argent et de bronze.

Le patrimoine incroyable de la capitale française mais aussi des régions et territoires d'outre-mer a été révélé aux yeux du monde.

Chaque soir, nos vœux de Paix se sont envolés du jardin des Tuileries dans ce ballon doré.

Sous une pluie intense, « L'hymne à l'amour » a retenti dans tous les cœurs des français nous rappelant, ainsi, que nous demeurions les héritiers des plus belles histoires et des plus beaux poèmes d'amour.

La France a brillé par sa fraternité, son respect, sa concorde et sa bienveillance.

Les organisateurs, les forces de l'ordre et les secours, ont démontré par leur savoir-faire l'art de recevoir à la française.

Enfin, pendant ces jeux, nous avons retrouvé notre âme française : élégance et raffinement.

Vive la vie

Élisabeth MARTY
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite
Maire de Saint-Astier
Vice-Présidente Communauté des communes
Isle Vern Salembre



Les emprunts toxiques

La commune souffre, depuis 2006, d'un emprunt toxique. C'est un prêt dont le taux d'intérêt appliqué est extrêmement variable en fonction de l'évolution des marchés financiers.

En 2023 et 2024, le taux a été de 11.39 % et 12.05 % au lieu de 4,33 %. Le montant du capital restant dû à ce jour est de 1 729 917 € et cet emprunt court jusqu'en 2044 !

Aussi, pour enfin sécuriser la dette de la commune, **une renégociation du prêt pour un passage à taux fixe semble incontournable.**

De plus, les paramètres financiers pour 2025 sont très incertains avec semble-t-il une diminution des ressources pour les collectivités. Ainsi, tout porte à croire que nos futurs projets seront très réduits.

Si nous réussissons à renégocier et sécuriser cet emprunt toxique et à financer les pénalités de négociations sans trop de dommage, il ne nous restera jusqu'en 2027, qu'un emprunt Suisse, lui aussi à un taux variable.

Du 16 janvier 2025 au 15 février 2025, la commune de Saint-Astier réalisera le recensement de sa population.

Celui-ci permettra de connaître le nombre de personnes vivant à Saint-Astier. Ses résultats détermineront la participation de l'État au budget de la commune.

En y répondant, vous permettrez à la collectivité d'ajuster l'action publique aux besoins de tous en matière d'équipements collectifs.

Le recensement est un acte civique, obligatoire et gratuit. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présenteront à votre domicile.

le-recensement-et-moi.fr



Parkings

Les agents des services techniques de la ville de Saint-Astier ont installé cet été sur la commune 14 panneaux de signalisation pour les parkings.

Visibles par tous, ces panneaux permettent de signaler la présence de places de stationnement.



Les services de la Ville sur le terrain !

L'entretien du patrimoine communal et la réalisation de divers travaux sont assurés au quotidien par les agents.

Voirie : nettoyage des fossés, des rues et accotements. **Espaces verts** : entretien des complexes sportifs, élagage, fleurissement, tonte, nettoyage... **Bâtiments communaux** : réparations, peinture, chauffage, électricité, plomberie, entretien de la sirène sur le bâtiment du CCAS. **Manifestations** : Marché, Bandas, Octobre Rose, Fête de la Lumière, Festival les Farfelus, Mardis de l'été, événements associatifs, culturels et sportifs. **Sécurité** : installation des caméras de vidéo-protection supplémentaire...



Nouveau à Saint-Astier des terrains de padel couverts

Après avoir financé seul, par un emprunt, la construction de deux padels, le Tennis Padel Club avec le soutien financier de la municipalité (78 000€) vient de les couvrir. Il a choisi les entreprises et a suivi les travaux.

f Tennis Padel Saint Astier



Rénovation de la Halle de Saint-Astier par des entreprises locales



Les travaux de rénovation se sont terminés en juin 2024 pour accueillir par la suite l'association Arts et Saveurs en Périgord pour leurs marchés artisanaux.

Les murs intérieurs et extérieurs ont été enduits à la Chaux Saint-Astier®, les pierres de taille aérogommées, les boiseries repeintes et la toiture resuivie.

Des pics anti pigeons ont été installés sur les rebords

des baies, des fenêtres, sur les croix de Saint-André et les gouttières.

Les éclairages anciens ont été remplacés par des luminaires LED et deux lanternes extérieures ont été remplacées.

Prochainement, pour une sécurité renforcée du bâtiment, des grilles de protection seront fixées sur les portes d'entrée.

Pour faire un don : www.fondation-patrimoine.org/88402 ou par chèque à l'ordre de la Fondation du patrimoine la halle communale à Saint-Astier (24), en complétant le bulletin de don, disponible en mairie. (Les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66%).

Travaux mairie annexe

La mairie annexe accueille dans ses murs le CCAS, le service des sports et de la vie associative, la permanence des impôts, le cabinet d'une psychomotricienne, d'une hypnologue/thérapeute et d'une réflexologue.

Pendant la durée des travaux, le service des sports est à retrouver aux services techniques, le CCAS et la permanence des impôts à la mairie, aucun changement pour les cabinets médicaux et para-médicaux.



Les travaux prévus sur ce bâtiment communal sont : la rénovation énergétique, le suivi de la toiture et la réfection de la façade.

Début des travaux novembre 2024.

Suite à la consultation, les entreprises retenues sont : RMPB (Saint-Astier) pour les travaux de maçonnerie, de couverture et de charpente.

Menuiserie Parade (Saint-Astier) pour les travaux de menuiserie. Groupe Chort Bâtiment (Mussidan) pour les travaux de peinture.

L'intérieur du bâtiment :

Le remplacement des luminaires par des LED et l'isolation des combles sont effectués par les services techniques de la ville.

La toiture : Suivi de la toiture, reprise des cheneaux et descentes en zinc, remplacement des planches de rive et protection en zinc, reprise, traitement et consolidation des charpentes, pulvérisation d'un produit anti-mousse.

La façade : Mise en place d'un échafaudage, piquetage des enduits, purge des fissures, reprise des pierres et linteaux dégradés, pose d'un enduit de couleur à la Chaux Saint-Astier®.

L'extérieur du bâtiment : Changement des fenêtres du rez-de-chaussée. Mise en peinture des portes, des fenêtres bois et des volets, de la rampe d'escalier, des gardes corps et de la véranda (Hall d'accueil du CCAS).



Travaux d'aménagement de la place du 14 juillet et ses ruelles adjacentes

Lancement des travaux prévus en novembre 2024. Les travaux seront réalisés en 5 phases qui correspondent à 5 secteurs géographiques autour de la place du 14 juillet. Les travaux consistent en un réaménagement de la place, un déplacement des réseaux d'assainissement, un effacement des réseaux électriques ainsi qu'une mise en valeur paysagère par la plantation d'arbres et la création d'espaces verts.

Le premier secteur est la place du 14 juillet (un sens de circulation descendant sera conservé pendant le chantier ainsi qu'une partie du parking). Le deuxième secteur rue Victor Hugo Le troisième secteur rue Elie Salomon, rue du Cantonnet et le presbytère. Le quatrième secteur rue Numa Gadaud, rue Emile Zola et le bas de la place du 14 juillet. Le cinquième secteur place Maneim.

Jour de marché, les commerçants non sédentaires, installés place du 14 juillet, pendant la durée des travaux, sont à retrouver, place du Général de Gaulle, derrière la mairie.

Travaux d'aménagement du bâtiment principal de la Résidence Autonomie des Pavillons des Forêts

Le bâtiment principal se compose d'une salle d'animation et d'un réfectoire, d'une cuisine, d'un bureau, de sanitaires, d'une chambre et d'un dressing. La salle de restauration est un lieu de socialisation et de convivialité où, quotidiennement, se retrouvent les résidents pour les repas.

Dans la salle de loisirs sont organisés des animations créatives, des spectacles, des réunions, des jeux de société etc... Ces activités contribuent à la stimulation intellectuelle et physique ainsi qu'à l'épanouissement de chaque résident.



Les travaux sont

- **Amélioration énergétique :** remplacement des menuiseries et des stores, changement de la climatisation réversible, création de faux plafonds et isolation, remplacement des luminaires par des LED.

- **Amélioration de l'accessibilité :** pose d'une porte automatique reliant la salle de loisirs à la terrasse, réagencement des sanitaires.

- **Embellissement :** mise en peinture des espaces de circulation, des pièces de vie, des sanitaires. et construction d'une terrasse extérieure.

Du nouveau mobilier au Petit Pré !



Le parking rue du Petit Pré a été délimité par une clôture en bois réalisée par les services techniques.

Début juillet des élèves du lycée professionnel EREA Joël Jeannot de Trélissac ont installé des mange-debout et des bancs en bois au Petit Pré à Saint-Astier. Bravo à Clément, Pedro et Lucas de 1ère année menuiserie et à leur enseignant M. Pouyleau.

Ce mobilier permet de créer un cadre de vie plus agréable pour les habitants et les visiteurs. Merci aux agents des services techniques de la ville qui ont coopéré à l'installation.

[f EREA Joël Jeannot / 05 53 54 41 10 / eresa-joel-jeannot.fr](https://www.erea-joel-jeannot.fr)

Des ruches installées au bois des Brandes

La société Apishère de Saint-Aulaye a procédé à la mise en place de 5 ruches dans l'enclos aménagé par les services techniques municipaux dans le bois des Brandes. Cette initiative permet de contribuer à la préservation des abeilles et à la biodiversité.





Cross & Olympiades

Chaque année, l'école de Mounet-Sully organise un cross sportif avec les élèves de CE2, CM1 et CM2. Cette année, la France accueillant les J.O., une dimension plus olympique a été donnée à cette course.

Vendredi 12 avril, près de 200 jeunes écoliers se sont retrouvés au stade du Roc pour vivre un moment sportif inoubliable. La cérémonie, ouverte par le traditionnel défilé des athlètes portant la flamme et les banderoles aux couleurs des JO, s'est poursuivie par la réalisation d'une flash mob sur les anneaux olympiques tracés au sol. Le cross a ensuite eu

lieu et la matinée s'est terminée par la montée sur le podium des 3 finalistes de chaque catégorie et la remise de médailles à tous les participants.

Cette manifestation, à l'initiative et organisée par les enseignants de l'école Mounet-Sully avec l'aide des animateurs sportifs, a pu être réalisée

grâce à une forte participation des parents d'élèves pour l'encadrement des enfants.

Un goûter a été offert par la ville de Saint-Astier.

Les élèves des écoles de Gimel et de Beaumont ont également participé à cette rencontre sportive.

Le triathlon des deux écoles élémentaires

Et plus particulièrement les classes de CM1 et CM2 ont participé aux trois épreuves suivantes : **natation, cyclisme et course à pied.**

Après l'effort, le réconfort, une collation a été offerte par la municipalité de Saint-Astier aux participants.



19 mars

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR ET DE RECUEILLEMENT À LA MÉMOIRE DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS EN TUNISIE ET AU MAROC.



Lors de cette cérémonie le Lieutenant-colonel ROCHE, délégué militaire du Département a remis la médaille "Croix du combattant" à M. LAFAYE Roland.

28 avril

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION.



8 mai

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Durant la cérémonie les élèves de la classe défense du collège Arthur Rimbaud ont lu un poème et le message de l'Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre et énuméré les noms des Morts pour la France. À l'issue de la cérémonie, la municipalité a offert un vin d'honneur.

18 juin

APPEL HISTORIQUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE DU 18 JUIN 1940.



14 juillet

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET.



20 août

COMMÉMORATION ANNUELLE EN HOMMAGE AUX MARTYRS DE LA BARBARIE NAZIE DU 20 AOÛT 1944



Sous la présidence M. Marin LASSALLE, directeur de cabinet du Préfet de Dordogne, le cortège s'est rendu jusqu'au Monument aux Fusillés. Les enfants ont déposé des roses aux couleurs du drapeau français durant l'Appel aux Morts. Mme Élisabeth MARTY, Maire de Saint-Astier était accompagnée d'une descendante de M. Pichaud, victime du 20 août 1944, pour déposer la gerbe florale.

16 septembre

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX GENDARMES GÉRARD CHOLLON ET ROBERT JOFFRE, TUÉS EN SERVICE LE 16 SEPTEMBRE 1982.

Suite à la montée des couleurs, les allocutions ont été faites par Mme Élisabeth MARTY, Maire de Saint-Astier et par M. Marin LASSALLE, directeur de cabinet du Préfet de Dordogne.



Les matinales de quartiers



Depuis le mois d'avril, vos référents de villages organisent des rencontres le samedi matin entre les Astériens et les élus municipaux.

Cette démarche consiste à rencontrer, écouter et dialoguer avec les citoyens.

Le CCAS propose des visioconférences avec un conseiller de la CPAM de Dordogne



La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Dordogne expérimente avec le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Astier des rendez-vous en visioconférence depuis septembre 2024.

Cette offre de service permet d'avoir un temps d'échange à distance avec un conseiller de l'Assurance Maladie pour traiter ou résoudre des problématiques d'accès aux droits et/ ou aux soins.

Assurez-vous d'avoir votre espace personnalisé AMELI actif.

Se rapprocher d'un agent du Centre Communal d'Action Sociale au 05 53 02 42 97 pour obtenir un rendez-vous, dans ses locaux 2 avenue Jules Ferry - 24110 Saint-Astier.

Se munir de sa carte vitale et apporter les documents nécessaires pour traiter la problématique d'accès aux droits.

Instant musical intergénérationnel



À l'occasion de la fête de la musique, les élèves du Conservatoire ont donné une représentation musicale à la Résidence Autonomie des Pavillons des Forêts de Saint-Astier pour les résidents ainsi que pour ceux de l'EHPAD, de l'ADHP (Structure d'accueil pour adultes handicapés) et pour les jeunes de l'APEA (Structure d'accueil pour jeunes enfants autistes).

À l'issue du spectacle les résidents des Pavillons des Forêts avaient préparé pour les jeunes artistes du Conservatoire un superbe buffet.

Conservatoire à rayonnement Départemental de la Dordogne

De animations riches et variées sont proposées aux résidents des Pavillons des forêts !



En plus des ateliers de peinture, de théâtre, de jeux de société, de lecture, de création de compositions florales, de cinéma, les aînés locataires de la résidence ont la possibilité d'effectuer des sorties touristiques. Accompagnés de Fabienne, l'animatrice de la résidence, ils ont visité la grotte



de Villars, la savonnerie de Bourgnac et ils ont navigué sur l'Isle à bord de la gabare du Moulin de Duellas.

Pavillons Des Forêts RA
05 53 08 54 62 / rpa@saint-astier.fr

“Les Farfelus” 1^{er} Festival des arts de la rue



Cette année une nouvelle manifestation culturelle municipale faisait son apparition : Les Farfelus !

Avec près de 800 spectateurs accueillis au Petit Pré, l'événement a réussi son pari de réunir un public familial et intergénérationnel autour des arts de la rue et de l'humour.

Sous le soleil de septembre, cette journée gratuite et ouverte à tous a fait le bonheur des petits et des grands qui n'attendent qu'une chose, la deuxième édition !



La tournée des marchés de France bleu



France Bleu Périgord en partenariat avec Domitys étaient présents sur le marché de Saint-Astier.

Une émission riche en émotions qui ouvre l'appétit, animée par Marie-Dominique Privé, en compagnie de Mme Élisabeth Marty Maire de Saint-Astier. Le chef Patrick Berrieix de “La table du marché” a relevé le défi de cuisiner un menu entrée, plat, dessert pour 4 personnes pour seulement 30€.

Retrouvez le podcast : francebleu.fr/.../a-saint-astier-le-chef...

La saison estivale en chiffres

CINÉ PLEIN AIR

(8 séances sur 8 communes différentes)

1855 spectateurs

MARDIS DE L'ÉTÉ

(4 mardis)

3000 spectateurs

(600 à 800 spectateurs par soir)

15 foodtrucks

Saison culturelle 24-25 / ouverture de saison

Engagée, curieuse, solaire, les adjectifs ne manquent pas pour décrire la nouvelle saison culturelle de La Fabrique ! Après les arts de la rue, fil rouge de son coup d'envoi en septembre dernier, les spectateurs auront le loisir de découvrir les 13 spectacles qui la constituent, d'octobre à mai.

Entre éclectisme et cohérence, confirmations et découvertes, la scène du centre culturel accueillera autant d'artistes féminins que masculins dans des esthétiques allant de l'humour à la chanson en passant par le théâtre et le jeune public.

On retrouvera entre autre : la sensation suisse Phanee de Pool, la tournée solo de La Grande Sophie, le récit poignant d'une reporter de guerre dans Femme Non-Rééduquée ou encore le métal-punk contestataire de Lofofora.

DÉCOUVREZ TOUTE LA PROGRAMMATION :

En vidéo sur notre chaîne : youtube Mairie Saint-Astier - Sur notre site internet : lafabrique24.fr

Sur nos réseaux sociaux : @lafabrique.saintastier - À la Fabrique pour vous procurer la plaquette

À BIENTÔT À LA FABRIQUE !

Saison 23/24 de tous les records (5696 spectateurs)



Ciné plein air à Mensignac



Le Troquet Vagabond au Petit Pré



Les puces du Rétro Campeur au Petit Pré



Les Mardis de l'été au Petit Pré



Tournage “L'échappée Belge du beau vélo de Ravel”



Tournage “How to Kill your Sister”



Le Festival des Bandas



Fête de la danse



Le Carnaval des enfants



Spectacle Médiathèque "Ça déboite"

Le pont de Saint-Astier nommé Yves Guéna



Pour célébrer les 80 ans de la Libération de la France, la ville a inauguré, le 18 juin 2024, le pont de Saint-Astier avec la pose de deux plaques commémoratives en l'honneur de Monsieur Yves Guéna Ancien des Forces Françaises Libres, Ministre du Général de Gaulle, Président du Conseil Constitutionnel, Député-Maire de Périgueux et Sénateur de la Dordogne.

La cérémonie s'est déroulée en présence de son fils Frédéric et des membres de sa famille.



Exposition estivale Arts & Saveurs en Périgord

Retour sur la Fête des Associations et des Nouveaux Arrivants (FANA)



Les 100 ans du Roseau Astérien



Le 7 septembre s'est déroulée la Fête des Associations et des Nouveaux Arrivants (FANA) à Saint-Astier sur la place des Marronniers ! La municipalité a offert le pot de l'amitié et 3 repas à chaque associations présentes.

Cette journée a été un véritable lieu d'échanges et de rencontres entre responsables d'associations, bénévoles, citoyens, adhérents, licenciés...

Les associations présentes ont pu démontrer leurs activités soit par de la documentation ou soit par diverses animations.

La grande première de cette édition est la signature de la charte d'engagement aux associations. Cette dernière rappelle les obligations des associations et de la collectivité. **Saint-Astier Triathlon** a honoré de sa signature la première charte.

Pour terminer des trophées récompensant les meilleurs parcours ont été remis : **USAN Rugby** pour son parcours en fédérale 3 et 16^{ème} de finale championnat de France fédérale 3, **Emmanuelle VACHER** du Judo Club Astérien pour sa 3^{ème} place au championnat de France vétérans, **JSA Handball** pour les 15G vainqueurs du challenge de la Dordogne et les 13F1 vainqueurs de la coupe de Dordogne et **Lucas PILLON** du Tennis Padel Saint-Astier pour avoir été sélectionné dans l'équipe de France de Padel championnat du monde au Paraguay.

Cet événement a aussi permis d'accueillir les nouveaux arrivants sur la commune. Un discours de bienvenue décrivant Saint-Astier a été prononcé par Mme Elisabeth Marty Maire. Par la même occasion deux médailles de la ville ont été remises à des bénévoles. La première à **M. Jacques POTHIER** pour ses 32 ans de présidence au sein de l'association JSA Karaté-Do et la seconde à **M. Jacky MORIN** pour ses 32 ans de bénévolat et 22 ans de présidence au sein de l'association de l'Amicale Laïque l'Étoile.



Le Comice agricole



Exposition "Métamorphose"

Téléthon remise du chèque



La ville de Saint-Astier a remis un chèque de 1 054€ à l'association AFM Téléthon.

Cette somme a été récoltée lors des animations organisées le week-end du 8 et 9 décembre 2023 par les associations JSA cyclisme, JSA Karaté Do, le Nordic Club Astérien, JSA Subaquatique, TulipPilates et Fêt' Astier.

Nous remercions l'ensemble des bénévoles qui ont porté le Téléthon.

Retrouvez le téléthon le week-end du 29 - 28 et 30 novembre 2024 sur afm-telethon.fr

Course Solidaire : Des élèves du collège Arthur Rimbaud remettent un chèque à l'association des Blouses Roses



Un don de 6 500€ a été remis à l'association Les Blouses Roses par des élèves, des parents et des adultes du collège Arthur Rimbaud.

2 991€ ont été versés sur le compte de l'Association Sportive du collège.

📞 Les Blouses Roses de Périgueux-Bergerac
06 38 67 67 31/ lesblousesroses24@gmail.com

Des panneaux pour sensibiliser sur le handicap



Le Lions Club Renaissance a offert vingt panneaux de parking "Si tu prends ma place, prend aussi mon handicap" à la commune de Saint-Astier.

Michel Chartroule, président du Lions Club Renaissance, accompagné de membres adhérents et de Mme Élisabeth Marty, Maire de Saint-Astier ont inauguré cette nouvelle signalétique qui rappelle aux automobilistes l'obligation de respecter les places de parking réservées aux personnes à mobilité réduite.

📞 LIONS CLUB Perigord Renaissance
contact.lionsclubpr@gmail.com

Le bus de la vue du Lions club a offert des consultations de dépistage des troubles oculaires



Le cabinet de consultation d'ophtalmologie mobile comprend du matériel d'examen spécialisé.

Lorsqu'un trouble est dépisté, un courrier pour une prise en charge est rédigé.

📞 LIONS CLUB Perigord Renaissance
contact.lionsclubpr@gmail.com

Une cabine de téléconsultation TESSAN a été installée à la pharmacie de Saint-Astier



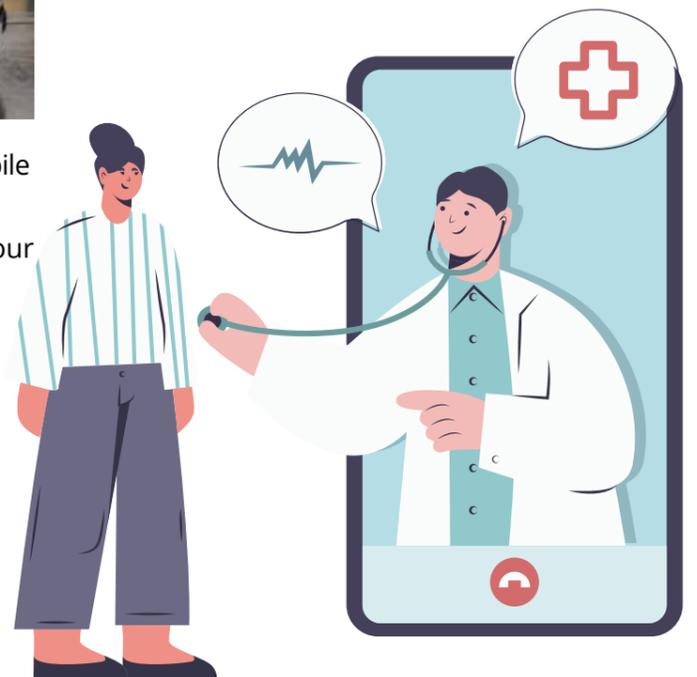
Cette cabine vous permet de consulter un médecin via un dispositif de téléconsultation et dispose d'un système de caméra pour que le patient puisse voir le praticien.

La téléconsultation répond, en cas d'urgence, à un besoin immédiat ou bien à des patients non suivis ou en cas d'errance médicale.

Ce dispositif a des avantages tels que :

- pas de nécessité de prendre rendez-vous,
- une mise en relation rapide,
- le pharmacien est disponible pour vous accompagner dans l'utilisation du dispositif,
- une ordonnance digitale peut être générée et est utilisable tout de suite en pharmacie...

lapharmacieprincipale@gmail.com
4 place de la République, 24110 Saint-Astier
05 53 54 11 26 📞 [Lapharmacieprincipale24](https://www.facebook.com/Lapharmacieprincipale24)



Véra LUDLOW

psychologue clinicienne
psychothérapeute pour enfants
et adolescents sur Saint-Astier



Psychologue clinicienne et psychothérapeute
Mme Ludlow propose des bilans psychologiques pour enfants et adolescents ainsi que de la psychothérapie individuelle.

Spécialiste de la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent (jusqu'à 21 ans), elle est diplômée de l'École des Psychologues Praticiens.

Véra Ludlow reçoit des adultes ayant des troubles dits "légers" et elle fait partie du dispositif "mon soutien psy" qui permet à toute personne (dès 3 ans) de bénéficier de séances d'accompagnement psychologique avec une prise en charge par l'Assurance Maladie.

Prendre rendez-vous sur Doctolib
06 99 53 63 96 - 25 rue Lafayette à Saint-Astier
veranatalia@yahoo.com - veraludlow.fr

Estelle LACOSTE

Praticienne en hypnose, shiatsu
et massage bien-être



Depuis 2 ans Mme Lacoste exerce l'hypnose, le shiatsu et le massage relaxant dans son cabinet situé au 12 rue Émile Zola à Saint-Astier.

Elle propose de l'hypnose pour la gestion du stress, l'arrêt du tabac, le deuil... ; le massage pour le rééquilibrage énergétique, soulager les douleurs physiques... et le shiatsu.

Elle reçoit des patients adolescents et adultes et proposera prochainement de l'analyse des "constellations familiales" (analyse de l'arbre généalogique).

06 16 92 04 58 / hypnorelax24@gmail.com
12 rue Émile zola - 24110 Saint-Astier
hypnorelax24.wixsite.com

SÉNIOR COMPAGNIE

aide à domicile à Saint-Astier



L'agence Senior Compagnie Saint-Astier a ouvert en juin 2024, spécialiste de l'aide à domicile, elle accompagne les personnes âgées en perte d'autonomie et/ou en situation de handicap.

Le directeur de l'agence Astérienne César WALDISBERG accompagné d'une dizaine d'intervenants, propose des services d'aide à domicile variés tels que de l'aide ménagère, l'aide aux repas, l'aide administrative, aide aux gestes du quotidien, un service d'accompagnement véhiculé

Du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 14h à 17h30 - 25 place du 14 juillet à Saint-Astier
cesar.waldisberg@senior-compagnie.fr - 07 64 47 37 84 - 05 53 46 11 51 - senior-compagnie.fr



Les services d'urgence
vous rappellent désormais avec le

0 800 112 112

Ceci n'est

pas un spam !



Pensez à **enregistrer**
dès maintenant ce numéro
dans vos contacts



Sortie à Paris pour cinq élèves de la classe défense



Cinq élèves de la classe défense ont eu la chance d'aller à Paris au mois de juin.

Au programme : cérémonie Jean Moulin au Panthéon, déjeuner à l'école militaire, visite des musées à l'Hôtel des Invalides et tour rapide en bus pour découvrir l'Arc de Triomphe, la Tour Eiffel et d'autres lieux incontournables de Paris.

Des dictionnaires et des calculatrices pour les futurs collégiens astériens



Tous les ans la municipalité marque le passage des élèves de CM2 en 6ème par une remise de dictionnaires ou de calculatrices.

Lors d'une cérémonie en plein air, pour célébrer la fin de l'année scolaire et la réussite du passage en 6ème de 40 écoliers, leurs fournitures ainsi qu'un livre pour encourager la lecture durant l'été et un goûter ont été offerts par la municipalité en présence de Mme Gaële ROBERT adjointe en charge de la commission éducation, et jeunesse et Mme Élisabeth MARTY Maire de Saint-Astier.

Des élèves de l'école Gimel en voyage à Meschers-sur-Gironde



Du 18 au 22 mars 2024 les élèves de CM2 de l'école élémentaire Raymond Gimel sont partis quelques jours à Meschers-sur-Gironde.

Lors de leur séjour, les enfants ont pu voir la plage et ses coquillages, visiter un écomusée, gravir les marches du phare de la Coubre et bien plus encore ...

Lundi 8 avril, Mme Charlène Lacoste professeur de la classe et directrice de l'établissement a organisé un moment convivial avec les parents des élèves pour faire un retour sur le voyage scolaire en leur présentant un diaporama animé par l'équipe enseignante.

Rentrée scolaire 2024 / 2025



Le lundi 2 septembre, les élèves astériens ont repris le chemin de l'école sur les quatre groupes scolaires que compte la commune.

ECOLE MATERNELLE DU CENTRE

116 enfants inscrits

ECOLE ÉLÉMENTAIRE GIMEL

81 enfants inscrits

ECOLE ÉLÉMENTAIRE MOUNET-SULLY

169 enfants inscrits

COLLÈGE ARTHUR-RIMBAUD

547 élèves inscrits

De nombreuses activités pour les élèves de l'école Mounet-Sully : Du sport, de l'environnement et de la culture



Sur proposition du club de Tennis Padel Saint-Astier, les élèves de l'école élémentaire Mounet-Sully ont eu le plaisir de bénéficier de séances de découvertes gratuites. Les classes du CP au CM2 se sont rendues sur le complexe sportif en mai dernier avec beaucoup d'enthousiasme.



L'école élémentaire s'est engagée dans un projet d'école éco-citoyenne et responsable.

Depuis 2 ans, en partenariat avec le SMD3, l'établissement scolaire organise des actions avec les élèves autour de l'environnement. Cette année, toutes les classes ont déjà pu bénéficier d'interventions sur le thème du tri des déchets et sur le compostage. Les élèves de CM1 ont visité une station d'épuration.

Les classes de CE2 sont allées découvrir le fonctionnement du centre de tri de la Rampinsolle et les CM2 se sont rendus au centre d'enfouissement de Saint-Laurent-des-Hommes, pour comprendre ce que deviennent les déchets des sacs noirs.



En juin, les élèves de CM2 de l'école élémentaire Mounet-Sully ont donné une représentation théâtrale au Centre culturel La Fabrique.

Un spectacle sur le thème de l'intergénérationnel. Dans le cadre de ce projet les élèves sont allés à la rencontre des aînés de la Résidence Autonomie les Pavillons Des Forêts de Saint-Astier.



10^È ÉDITION

GRATUIT

FÊTE DE LA LUMIÈRE

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2024
À PARTIR DE 17H00

LE CENTRE-VILLE
S'ILLUMINE
DÉBUT DÉCEMBRE

- PROJECTIONS
- DÉAMBULATIONS
- SPECTACLES
- MARCHÉ DE NOËL
- HOTTE DU PÈRE-NOËL
- CONCERT DES AMIS DE L'ORGUE
- ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE
- PYROTECHNIE...



CIE SÉLÉNITES
INKO'NITO



VILLE DE
SAINT-ASTIER

CONCEPTION : DIAGONALE SAINT-ASTIER - CRÉDIT PHOTO : EDGAR BARRACLOUGH

TRIBUNE DES ÉLUS DE LA LISTE "AVEC VOUS SAINT ASTIER AUTREMENT"

CRISE FINANCIÈRE

La crise financière qui touche l'Etat impacte aussi toutes les collectivités territoriales comme nous l'avons déjà évoqué dans des bulletins précédents.

La communauté de communes confrontée à des difficultés de financement se doit de trouver des solutions. Aussi l'application d'une contribution foncière des entreprises (CFE) plus juste a été dernièrement votée sans les voix des élus majoritaires de notre commune, alors que cette réforme sans augmentation du taux d'imposition a pour conséquence de mettre toutes les entreprises du territoire sur le même pied d'égalité avec un abattement de 40% pour toutes quel que soit leur chiffre d'affaires. Les petites entreprises paieront moins de CFE et les autres contribueront certes davantage mais tout de même bien moins que si elles étaient sur le territoire du grand Périgueux que notre Mairesse souhaite rejoindre au plus vite !

D'AUTRES CHOIX VONT DEVOIR ÊTRE FAITS

Là aussi comme au niveau national on ne peut constater une baisse des recettes, une hausse des dépenses et une augmentation de l'endettement sans réagir. Sans augmentation de la fiscalité les marges de manœuvre restent limitées

aussi d'autres pistes doivent être envisagées comme la reprise par les communes de compétences telle que la voirie.

La question des piscines actuellement gérée par la CCIVS doit être posée au plus vite car la piscine de Saint Astier est à bout de souffle. Lors du dernier conseil municipal, cette question a été abordée, des réparations doivent être envisagées rapidement pour maintenir son fonctionnement, pour autant faut-il engager des réparations coûteuses si sa fermeture est inéluctable à terme et donc si un projet de nouvelle piscine n'est pas acté dans l'année qui vient ?

LA FERMETURE DE LA PISCINE ??

Une telle fermeture serait préjudiciable pour notre territoire : (apprentissage de la nage, activités des associations sportives, activités des écoles, devenir des agents employés à la piscine ...) en sachant que son cout de fonctionnement est lourd pour notre bassin de vie d'à peine 20000 habitants, son maintien ne sera peut-être possible qu'en augmentant la fiscalité ?

Compte tenu des couts d'investissement et de fonctionnement, la décision d'investir dans une nouvelle piscine est sans cesse reportée.

Face à cette décision importante qui concerne tous les habitants du territoire et pas uniquement les utilisateurs, **ne serait-ce pas l'occasion d'impliquer la population par le biais d'un référendum local ?**

FAUT-IL VENDRE LE CAMPING ?

Face aux besoins de financement, la tentation est grande de vendre des biens communaux. Tel est le projet de la commune avec le camping actuellement géré en délégation de service public par une société privée. Ce type d'opération doit être murement réfléchi, nous ne sommes pas opposés par principe à ce projet, mais il convient de bien prendre en compte les conséquences possibles d'une telle cession, La commune doit rester « maitre » du devenir de ce lieu situé à l'entrée de la ville. Si cette cession devait se faire sans prendre toutes les garanties qui préservent l'intégrité de ce lieu emblématique de notre commune nous ne manquerions pas de nous y opposer.

Nous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Restant à votre écoute

POUR NOUS CONTACTER :

- Par mail : élus.saint.astier.autrement@gmail.com

Carolle BARDELOT - Daniel BENOIST - Sandra DECHENOIX -Thierry GOUSSARD
Stéphanie HERIGNY - Stéphane SAVOGLU

L'ÉQUIPE MAJORITAIRE

MAINTIEN OU FERMETURE DE LA PISCINE ASTÉRIENNE ?

Présenté par Olivier Bedjidian, ce dossier a soulevé un débat riche lors du dernier conseil municipal.

Pour mémoire, avant la création de la Communauté des Communes Isle Vern et Salembre -CCIVS- née en 2014, la Communauté des Communes Astérienne -CCAIV- versait 150.000 € et le Conseil Général 60.000 euros à Saint-Astier qui avait la compétence piscine.

En 2014, avec le transfert de cette compétence, la CCIVS a cessé tout versement à Saint-Astier mais perçoit encore, à ce jour, les 60.000 euros du département ainsi que les attributions de compensation de la ville afin d'assurer le bon fonctionnement de la piscine.

Pour donner suite à un rapport technique sur la piscine, adressé par la CCIVS, à l'ensemble de ses communes membres, il a été demandé aux conseils municipaux de se prononcer sur les points suivants :

1/ Fermeture de la piscine ?

2 / La compétence piscine doit-elle demeurer communautaire ?

3 / Construction d'une nouvelle et unique piscine sur le territoire ?

1/ Position du conseil municipal astérien sur la fermeture de la piscine :

Considérant que le rapport technique daté de janvier 2024 ne dénonce pas de danger majeur pour la sécurité des usagers mais relève l'urgence d'effectuer des réparations sur des goulottes responsables d'infiltration d'eau générant de la corrosion sur des étais en sous-sol, une augmentation de la consommation d'eau et des dommages sur le carrelage. Le coût de ces réparations s'élèverait à 160.000 euros.

Considérant le rôle incontournable de la piscine astérienne dans l'apprentissage de la natation auprès des écoliers sur l'ensemble du territoire de la communauté des communes, du Grand Périgueux mais aussi sur les cantons limitrophes.

Considérant le rôle incontournable de la piscine astérienne dans le médico-social, sportif, associatif, éducatif et dans l'attractivité de la commune , du coût maîtrisé de facturation du chauffage pour la piscine, l'hôpital, l'Adhp, l'école Gimel, le collège grâce au raccordement mutualisé à la chaudière bois.

L'ensemble du conseil municipal ne souhaite pas la fermeture de la piscine et invite toutes les communes concernées et profitant de cet outil sportif, éducatif et de loisirs à supporter un soutien financier supplémentaire pour les réparations de cette dernière. De toute évidence, ce coup de pouce financier ne doit pas être retenu de la Dotation de Solidarité Communautaire, enveloppe due par la CCIVS à ses communes membres dont Saint-Astier a déjà été, illégalement et largement amputée.

2/ Position du conseil municipal astérien sur le maintien de compétence piscine communautaire :

Considérant la piscine comme un outil structurant à destination de sa population mais aussi de celle des communes voisines, dans la vallée ou sur les côteaux et des cantons limitrophes la piscine doit demeurer une compétence intercommunale.

3/ Position du conseil municipal astérien sur la construction d'une nouvelle la piscine :

Considérant les 30.000 usagers annuels, le besoin impérieux de défendre et ne pas laisser périliter le monde rural, de demeurer un territoire attractif, de profiter de la position géographique de Saint-Astier et de ses infrastructures, de son double échangeur autoroutier et de sa gare, le conseil municipal estime important de travailler sur un unique projet d'investissement et de fonctionnement d'une nouvelle piscine communautaire, de tenir compte des difficultés financières de la CCIVS mais aussi de ses capacités futures d'absorption d'une telle infrastructure, de considérer l'avis des communes du territoire, de ne pas s'écarter de l'intérêt général et surtout du citoyen.

L'équipe Majoritaire.

**DES ENCARTS PUBLICITAIRES
SONT DISPONIBLES DANS
LA GAZETTE ASTÉRIENNE**

Pour plus d'informations contactez-nous au 05 53 02 42 80



La Pépinière Artisanale du Verdier

Après des études en histoire de l'art et un diplôme des Beaux-Arts à Bordeaux, Jean-Baptiste DAVID fait un retour dans sa ville natale. C'est dans sa famille, juste avant la pandémie et auprès de sa tante Françoise DAVID, qu'il s'initie à la culture maraîchère pendant un an et demi et envisage une reconversion.

Il retourne à Bordeaux où il travaille en maraîchage dans une ferme, en chantier d'insertion, où il approfondit également ses connaissances dans le domaine de la pépinière et teste ses compétences en tant que chef d'exploitation et chef de culture.

Depuis le 15 mars 2024, vous trouverez dans cette pépinière des plants de légumes, de plantes ornementales, comestibles, aromatiques et médicinales certifiées BIO.

Vous pouvez retrouver les produits à la pépinière les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h30, les mercredis et vendredis de 14h à 17h, ainsi que sur les marchés de Saint-Astier les jeudis matin (Place des



Marronniers) et de Neuvic et également les mercredis et vendredis de 17h à 19h à la vente directe des Jardins Bio du Verdier.

Tél. 06 61 63 90 88
jeanbaptistedavid27@gmail.com
 759 Chemin des Aiguilleurs 24110 Saint-Astier

Vous êtes cordialement invité(e)s à
**LA CÉRÉMONIE DES VŒUX
 À LA POPULATION**
 qui se déroulera le samedi 11 janvier 2025
 au centre culturel La Fabrique.

Ast24
 Ne choisissez plus entre bien-être et économies d'énergie !
 Pensez pompe à chaleur.

www.ast24.fr 05 53 46 81 65
 contact@ast24.fr 52 avenue Jean Jaurès, 24110 St-Astier

COLAS
 WE OPEN THE WAY

DEVIS GRATUITS

COLAS FRANCE - ETABLISSEMENT DE DORDOGNE "LE PERRIER" - 51 ROUTE DE MONTANCEIX - 24110 SAINT-ASTIER
 Tél. 05 53 02 89 30 / N° vert : 0 805 210 805 - Contact : melanie.perrier@colas.com - www.colasetvous.fr

Claudette INTERIM L'humain au cœur de l'emploi
Claudette EMPLOI DURABLE L'humain au cœur de l'emploi
Côte Ouest INTERIM L'humain au cœur de l'emploi
ReCrut' L'humain au cœur du recrutement
Côte Ouest JOB SAISONNIER L'humain au cœur de l'emploi

INTERIM RECRUTEMENT TEMPS PARTAGÉ INTERIM SAISONNIER & EXTRA

Nos agences : Périgueux - Nontron - Saint-Astier - Bergerac - Sarlat - Gujan-Mestras - Bayonne - Thiviers
 Siège social : 17 Place Francheville - 24000 Périgueux • 05 53 35 17 01 • contact@claudette-interim.fr • www.claudette-interim.fr